

Programme d'AUDIOPROTHESE

1^{ère} année

Les cours se déroulent du mois de septembre au mois de janvier. Les stages ont lieu durant le deuxième semestre de février à mai. La première année est axée sur les bases théoriques.

Enseignement : 350 heures

Mathématiques, statistiques : Analyse numérique, statistiques descriptives et inférentielles.

Physique, acoustique, électronique analogique et numérique, électricité.

Audiologie, audiométrie, psychoacoustique

Neurosciences, physiologie - Anatomie de l'audition

Audioprothèse

Sciences humaines et Sociales

Stages : 560 heures

Stage hospitalier 10 semaines - 350h

Etablissement gériatrique : 2 semaines - 70h

Laboratoire d'audioprothèse : 4 semaines – 140h

2^{ème} année

Les cours se déroulent du mois de septembre au mois de janvier. Le stage a lieu durant le deuxième semestre de février à mai. La deuxième année est plus orientée vers la pratique et les notions nécessaires à l'exercice du métier d'audioprothésiste.

Enseignement : 355 heures

Audioprothèse : Travaux pratiques : mesure in vivo, chaîne de mesure, logiciels de réglages...

Physique acoustique, acoustique des salles. Psychoacoustique des salles. Acoustique de l'embout. Electronique numérique et traitement de signal. Audiologie et Physiologie de l'audition. Linguistique et Phonétique. Psychologie. Initiation au droit et déontologie des professionnels de santé.

Stage en laboratoire d'audioprothèse : 560 heures

3^{ème} année

Le premier semestre est consacré à un stage en laboratoire d'audioprothèse de septembre à décembre. Durant ce stage, l'étudiant réalise une étude clinique qui fera l'objet d'un mémoire de fin d'étude. Durant le mois de janvier, il y a une semaine de stage chez un fabricant d'appareils auditifs.

Le deuxième semestre est consacré aux cours et à la rédaction du mémoire de fin d'études. L'enseignement aborde des notions approfondies et appliquées en audioprothèse, audiologie et en électronique ainsi qu'en droit.

Stage en laboratoire d'audioprothèse : 560 heures

Stage chez un fabricant d'aides auditives : 35h

Enseignement : 160 heures

Rédaction du mémoire : 200 heures

Audioprothèse, mesure in-vivo, intra-profonds, algorithme des aides auditives.

Physique, Electronique et traitement de signal. Audiologie.

Gestion et comptabilité. Droit et législation en audioprothèse.